tion du ministre Colbert qui leur avait distribué des terres en propriété, auxquelles les officiers donnèrent leurs noms. Ce vieux militaire se faisait encore fort bien entendre, mais il était sourd et marchait difficilement; il se nommait le père Carignan, nom de son régiment, dont il restait seul; il se disait Parisien; c'était un vieux célibataire sans fortune. Il y est mort (en Canada) en 1767, âgé de cent treize ans; étant, en 1644, passé en Canada à l'âge de vingt-un ans, il y a vécu quatre-vingt-douze ans''.

Ce texte renferme au moins deux erreurs de dates. Tâchons de le rendre plus clair. L'individu en question, né en 1644, arrive au Canada en 1665, à l'âge de vingt-un ans, et y décède en 1757, non pas en 1767, ayant vécu quatre-vingt-douze ans dans la colonie. J. C. B. repassa en France en 1761, par conséquent il ne saurait mentionner une chose survenue icien 1767. En admettant même qu'il ait appris ce décès par un correspondant quelconque, l'âge donné du défunt n'est pas juste puisqu'il aurait eu en 1767 cent vingt-trois ans. Et puis, ce vieux militaire ne devait pas être, en 1753, le seul rejeton du régiment de Carignan puisqu'on en mentionne un autre trois ans plus tard.

Le 8 mai 1756, Montcalm écrivait dans son *Journal*: "Sur les onze heures, nous sommes arrivés à la hauteur des Eboulements, vis-à-vis l'Ile-aux-Coudres. Il y a quatre petites paroisses fort à portée l'une de l'autre, appelées les Eboulements, la Baie-Saint-Paul, l'Ile-aux-Coudres, la Perite-Rivière. Comme elles ne sont pas encore bien nombreuses (peuplées), elles sont gouvernées par le même prêtre, mais ce qui paraîtra singulier dans le royaume, et surtout à nos seigneurs de la cour qui craignent d'avoir plus d'un héritier, c'est qu'un seul homme, un soldat du régiment de Carignan, âgé de ..., et qui s'y est établi en ..., actuellement vivant, a peuplé ces quatre paroisses et voit deux cent vingt personnes de sa race".